



## Conseils pour les cyclistes

*Opération Gareautrain et ses partenaires en sécurité vous invitent à la prudence lorsque vous faites de la bicyclette à proximité de voies ferrées ou que vous avez à les franchir.*

### Restez en sécurité; Ayez toujours à l'esprit les conseils que voici pour votre sécurité à bicyclette :

- › À la vue d'un passage à niveau, attendez-vous toujours à ce qu'un train surgisse sur n'importe quelle voie, dans n'importe quel sens, à n'importe quel moment!
- › En approchant du passage à niveau, prêtez attention aux panneaux de signalisation et aux marques sur la chaussée.
- › Planifiez bien d'avance votre traversée, en établissant tôt votre position afin traverser les rails idéalement à un angle de 90°. Cette position dépend de l'angle des voies. Jetez un coup d'œil par-dessus votre épaule et signalez vos intentions aux usagers de la route qui vous suivent, notamment pour indiquer que vous ralentissez.



OLOG-010-P rev. nov/11

- › **REGARDEZ** dans les deux sens. **ÉCOUTEZ** pour savoir si un train arrive. **ENGAGEZ-VOUS** sur les voies **SEULEMENT** après vous être assuré qu'aucun train n'arrive et qu'aucun dispositif d'avertissement n'a été activé.
- › Si vous voyez ou entendez un train approcher, si les feux commencent à clignoter, **ARRÊTEZ** à une distance sûre (au moins cinq mètres) du rail le plus proche. Avant de traverser, attendez que le train soit passé et que les feux d'avertissement aient cessé de clignoter.
- › Attention : il peut y avoir un deuxième train. Lorsque le dernier wagon d'un train a franchi le passage à niveau, ne vous remettez en marche que si vous avez l'assurance qu'aucun autre train n'arrive sur une autre voie dans l'un ou l'autre sens.

### Autres conseils

- › Les trains sont plus larges que les voies! Les locomotives et les wagons dépassent des rails de chaque côté. Au passage d'un train, tenez-vous à au moins cinq mètres des voies ferrées, derrière les barrières et les lignes d'arrêt sur la chaussée.
- › Pour traverser les voies de la façon la plus sécuritaire et confortable possible, ralentissez, cessez de pédaler, placez vos pédales à l'horizontale, levez-vous de votre selle, fléchissez vos bras et vos jambes pour absorber le choc, et gardez les deux mains sur le guidon (ne faites aucun signal pendant la traversée). Vous pouvez aussi choisir de poser un pied par terre et de traverser lentement le passage, surtout lorsque la circulation est dense et que vous n'avez pas assez d'espace pour vous y insérer, ou que les voies sont humides après une pluie. Dans le cas de voies ferrées multiples, vous pouvez aussi vous ranger le long du trottoir, descendre de votre bicyclette et traverser le passage comme un « piéton ».
- › Sur une surface métallique, huileuse ou recouverte de feuilles humides, laissez-vous aller et gardez le guidon bien droit. Tout effort sur la pédale ou toute déviation de la ligne droite peut amener les roues à glisser.
- › Certains passages à niveau peuvent être raboteux. Ralentissez et soyez prudent – un passage cahoteux risque de vous faire perdre la maîtrise de votre bicyclette. Vous pouvez chuter sur les voies, même si vous êtes un cycliste expérimenté.

- › Attention aux voies ferrées au bas d'une côte, où votre vitesse peut être élevée – à des vitesses supérieures, vous avez besoin de plus d'espace pour manœuvrer et la présence de gravier ou de saletés sur la chaussée peut diminuer la traction. Ralentissez à proximité de voies ferrées
- › Soyez conscient des autres. Des véhicules et des piétons peuvent utiliser le passage en même temps que vous. Les conducteurs ne pensent pas toujours aux dangers potentiels associés à la traversée de voies ferrées par un cycliste ou à la nécessité de vous introduire dans la circulation pour traverser le passage à un angle sécuritaire.

**Rappelez-vous :** Les passages à niveau autorisés sont les seuls endroits où les cyclistes, les piétons et les conducteurs peuvent traverser légalement des voies ferrées. Les chemins de service en gravier et l'espace vert à proximité des voies ferrées appartiennent d'habitude au domaine ferroviaire. Il est illégal – et dangereux – d'entrer sans autorisation sur ce domaine!

**Pour plus d'information concernant la sécurité ferroviaire, visitez :**

- › **Site web :** [www.operationgareautrain.ca](http://www.operationgareautrain.ca)
- › **Facebook :** [www.facebook.com/oplifesaver](https://www.facebook.com/oplifesaver)
- › **Twitter :** [www.twitter.com/oplifesaver](https://www.twitter.com/oplifesaver)

**REGARDEZ, ÉCOUTEZ ET RESTEZ EN VIE!**

#### OPÉRATION GAREAUTRAIN

901 – 99 rue Bank, Ottawa, Ontario K1P 6B9

Téléphone : 613 564-8100

Télécopieur : 613 567-6726

Courriel : [admin@operationgareautrain.ca](mailto:admin@operationgareautrain.ca)

